



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#).

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Situations de la vie courante

Session 2022 • Métropole, Antilles, Guyane, La Réunion, Mayotte • Remplacement

Code sujet **2022-CAP49-RPL-ME-AN-GU-RE-MA** 120 minutes

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Partie 1 — Que vont-ils faire de leurs anciens meubles ?

5 réponses • PDF source, p. 1, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

Partie 2 — Achat du canapé, peinture du mur et solutions de paiement

5 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

Que vont-ils faire de leurs anciens meubles ?

PARTIE 1

Question 1.1

PDF source, p. 1, PDF source, p. 4

Document 1. Identifier la nature du texte qui encadre la gestion des déchets.

Je repère les indices du document : il cite une loi, une date et un article du Code de l'environnement. Il s'agit donc d'un texte de nature juridique.

RÉPONSE À RETENIR

Le texte qui encadre la gestion des déchets est un texte juridique : il présente la définition légale d'un déchet, attribuée à la loi du 15 juillet 1975 et à l'article L.541-1-1 du Code de l'environnement.

Question 1.2

PDF source, p. 1, PDF source, p. 4

Document 2. Décrire l'évolution de la quantité d'ordures ménagères produites par habitant et par an entre 1960 et 2017.

Je lis la courbe en comparant les années sur l'axe horizontal et la quantité, en kg par habitant et par an, sur l'axe vertical. La quantité augmente d'abord, atteint un maximum au début des années 2000, puis diminue avec quelques fluctuations. Les valeurs des premières années se lisent approximativement sur le graphique ; la valeur de 2017 y est indiquée.

RÉPONSE À RETENIR

En France, la quantité d'ordures ménagères produites par habitant et par an augmente globalement entre 1960 et le début des années 2000 : elle passe d'environ 180 kg en 1960 à environ 350 kg au début des années 2000. Elle diminue ensuite, avec de légères fluctuations, et atteint 286 kg en 2017. Elle reste donc en 2017 supérieure à son niveau de 1960.

Question 1.3

PDF source, p. 1, PDF source, p. 5

Document 3. Identifier les trois façons possibles de se débarrasser de ses meubles.

Je relève les trois situations présentées et légendées dans le document.

RÉPONSE À RETENIR

1. Déposer les meubles encombrants sur la voie publique sans autorisation : c'est un dépôt sauvage.
2. Apporter les meubles à une recyclerie, où des meubles d'occasion sont vendus.
3. Déposer les encombrants en déchetterie pour qu'ils soient triés.

Question 1.4

PDF source, p. 1, PDF source, p. 5

Document 3. Quels arguments pourriez-vous utiliser pour défendre ou critiquer ces trois situations de la vie

Pour comparer les trois situations, je considère leurs effets sur le cadre de vie, la possibilité de réutiliser les meubles et leur prise en charge en fin d'usage. Le document précise que le dépôt sur la voie publique est sans autorisation, que la recyclerie vend des meubles d'occasion et que les encombrants sont triés en déchetterie.

RÉPONSE À RETENIR

Le dépôt sauvage est à critiquer : il encombre et dégrade l'espace public. Contrairement aux solutions organisées, le meuble n'est pas pris en charge dans un dispositif prévu pour le réemploi ou le tri. Il vaut mieux ne pas abandonner un meuble sur la voie publique sans autorisation.

La recyclerie est à défendre lorsque le meuble peut encore être utilisé ou remis en état. Sa vente d'occasion prolonge sa durée d'usage et évite qu'il soit jeté trop tôt. Elle peut aussi donner accès à un meuble à un prix potentiellement plus abordable. En revanche, un meuble inutilisable ne pourra pas forcément être revendu tel quel.

La déchetterie est une solution organisée, notamment si le meuble ne peut pas être réutilisé : les encombrants y sont triés afin de permettre leur orientation vers les filières adaptées. Il faut toutefois pouvoir transporter le meuble jusqu'à la déchetterie.

Question 1.5

PDF source, p. 1, PDF source, p. 6

Document 4. Expliquer la notion d'économie circulaire à travers ses dimensions économiques, sociales et environnementales.

Le document définit l'économie circulaire comme une façon de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et le gaspillage des ressources ainsi que la production de déchets. Le schéma illustre cette logique : du coton sert à fabriquer un vêtement ; lorsque celui-ci est usagé, sa matière peut devenir une garniture de canapé, puis de la laine d'isolation pour le bâtiment. Le document indique que les fibres de coton non traitées chimiquement peuvent ensuite retourner à la nature.

À partir de cet exemple, je distingue les trois dimensions demandées : préserver les ressources relève de l'environnement ; prolonger l'usage et la valeur des matières relève de l'économie ; répondre à des besoins et organiser des activités de réemploi concerne la dimension sociale.

RÉPONSE À RETENIR

Dimension environnementale : réutiliser les matières et limiter leur gaspillage permet de réduire les déchets et le besoin de ressources nouvelles. Le schéma montre aussi que les fibres de coton non traitées chimiquement peuvent retourner à la nature.

Dimension économique : une même matière sert successivement à fabriquer un vêtement, une garniture de canapé, puis un isolant. On prolonge ainsi son utilisation et sa valeur, au lieu de suivre le modèle du « tout jetable ».

Dimension sociale : le réemploi et la transformation permettent de répondre à différents besoins, par exemple se vêtir, meubler ou isoler un logement. Ils peuvent également soutenir des activités de collecte, de réparation et de transformation, sans que le document affirme qu'elles existent nécessairement dans chaque situation.

L'économie circulaire cherche donc à faire durer les biens et à réemployer les matières autant que possible, tout en réduisant la consommation de ressources et la production de déchets.

Achat du canapé, peinture du mur et solutions de paiement

PARTIE 2

Question 2.1

PDF source, p. 2

Le couple dépose son vieux canapé dans un dépôt-vente et achète un nouveau canapé à 1 220 € dans ce dépôt. Il bénéficie d'une réduction de 10 %. Calculer le montant que devra payer le couple pour son nouveau canapé.

La réduction représente 10 % du prix affiché. Je calcule d'abord son montant, puis je le soustrais au prix de départ.

Réduction : $1\,220 \times 0,10 = 122$ €.

Prix après réduction : $1\,220 - 122 = 1\,098$ €.

RÉPONSE À RETENIR

Le couple devra payer **1 098 €** pour le canapé.

Question 2.2

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

Pour assortir le canapé au mur du salon, le couple souhaite repeindre ce mur. Document 5. Calculer l'aire de la surface murale à repeindre.

Le mur est rectangulaire : son aire est sa longueur multipliée par sa hauteur. La fenêtre ne doit pas être peinte ; je calcule donc son aire et la soustrais à celle du mur.

Aire du mur : $7 \times 2,50 = 17,5$ m².

Aire de la fenêtre : $1,20 \times 1 = 1,2$ m².

Aire à peindre : $17,5 - 1,2 = 16,3$ m².

RÉPONSE À RETENIR

La surface murale à repeindre, sans la fenêtre, est de **16,3 m²**.

Question 2.3

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

Document 5. Calculer le prix à payer pour réaliser deux couches de peinture sur le mur du salon.

Pour deux couches, il faut couvrir deux fois la surface à peindre. Le rendement indiqué est de 10 m² par litre : je divise la surface nécessaire par ce rendement pour trouver le volume de peinture requis.

Surface des deux couches : $16,3 \times 2 = 32,6$ m².

Volume nécessaire : $32,6 \div 10 = 3,26$ L.

Chaque pot contient 2,5 L. Un pot ne suffit pas ; il faut acheter des pots entiers, donc deux pots. Ils contiennent au total $2 \times 2,5 = 5$ L, ce qui couvre les 3,26 L nécessaires. Le prix est alors $2 \times 39,90 = 79,80$ €.

RÉPONSE À RETENIR

Il faut acheter **2 pots** pour réaliser les deux couches. Le prix à payer est de **79,80 €**.

Question 2.4

PDF source, p. 2, PDF source, p. 7

On propose au couple de payer le canapé en une seule fois ou en trois fois sans frais. Le couple dispose d'un compte de dépôt et de deux comptes épargne. La synthèse de leurs comptes au 30 avril est présentée sur le document 6. Proposer une solution de paiement adaptée à leur situation financière. Justifier la réponse.

Le canapé coûte 1 098 € après la réduction. D'après le document 6, le compte de dépôt contient 701 € et les deux comptes d'épargne contiennent 102 € et 452 €. Le compte de dépôt seul ne permet donc pas de payer la totalité en une fois.

Le total des trois comptes est $701 + 102 + 452 = 1\,255$ €. Les sommes indiquées suffisent donc à couvrir le prix du canapé. Le paiement en trois fois sans frais donne trois échéances égales de $1\,098 \div 3 = 366$ €.

On peut payer la première échéance avec le compte de dépôt : il reste alors $701 - 366 = 335$ € sur ce compte. Pour les deux échéances suivantes, les deux comptes d'épargne totalisent 554 €, et le solde restant du compte de dépôt est également disponible ; cela suffit pour couvrir les 732 € restant à payer. Cette proposition suppose que les sommes restent disponibles et ne servent pas entre-temps à d'autres dépenses.

RÉPONSE À RETENIR

Une solution adaptée est de choisir le **paiement en trois fois sans frais**, soit **366 € par échéance**. Les comptes totalisent 1 255 €, ce qui permet de payer les 1 098 € dus. Il restera **157 €** au total après le paiement du canapé. Le paiement en une fois serait aussi possible en utilisant une partie de l'épargne, mais le compte de dépôt seul est insuffisant.

Question 2.5

PDF source, p. 2

Proposer une autre solution de financement qui pourrait aider le couple à acheter le canapé.

Une autre possibilité est de demander un prêt personnel auprès d'une banque ou d'un organisme de crédit. Avant de s'engager, le couple doit vérifier le coût total du prêt, notamment les intérêts et les frais éventuels, et s'assurer que les remboursements correspondent à son budget.

RÉPONSE À RETENIR

Le couple peut envisager un **prêt personnel**, en vérifiant son coût total et sa capacité à rembourser les échéances.

Sujet : https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/sujets-examens/2022/2022-CAP49-RPL-ME-AN-GU-RE-MA.pdf

© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.



Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

[FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.](#)

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.